



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**DOSSIER  
DE PRESSE  
SEPTEMBRE 2021**

# **MÉTIER DU GRAND ÂGE : ET SI C'ÉTAIT FAIT POUR VOUS ?**

RÉALISÉ DANS LE RESPECT DES PROTOCOLES SANITAIRES. CONTINUONS DE RESPECTER LES GESTES BARRIÈRES.  
CONTINUONS DE PORTER UN MASQUE PARTOUT OÙ IL EST RECOMMANDÉ PAR LES AUTORITÉS SCIENTIFIQUES.

# SOMMAIRE

<b>RECRUTEMENT DANS LES MÉTIERS DU GRAND ÂGE : UNE URGENCE POUR L'AVENIR</b> .....	<b>4</b>
<b>UNE CAMPAGNE POUR PORTER UN NOUVEAU REGARD SUR LES MÉTIERS DU GRAND ÂGE</b> .....	<b>6</b>
<b>LES MÉTIERS DU GRAND ÂGE : QUELS SONT-ILS ?</b> .....	<b>7</b>
Aide-soignant .....	8
Infirmier diplômé d'État .....	9
Accompagnant éducatif et social .....	10
Auxiliaire de vie sociale .....	11
Aide médico-psychologique .....	12
<b>POUR EN SAVOIR PLUS</b> .....	<b>12</b>



Crédit : Ministères sociaux/DICOM/Julien KNAUB/Sipa

## ÉDITO

### Les métiers du grand âge, un secteur plein d'avenir au service du bien vieillir

Nous sommes entrés dans la société de la longévité et c'est heureux. Notre pays compte aujourd'hui 15 millions de personnes de plus de 60 ans, en 2030, elles seront plus de 20 millions.

Cette transition démographique est une formidable opportunité pour offrir à nos aînés les conditions de bien vieillir ensemble. C'est également un moyen de proposer, à ceux que la crise économique n'a pas épargnés, et je pense aux jeunes en particulier, des métiers dignes et humanistes, pour prévenir et accompagner la perte d'autonomie, en établissements et encore plus à domicile, car c'est ce que souhaite la majorité de nos concitoyens.

Les besoins sont clairs : rendre ces métiers du « prendre soin » attractifs, en reconnaissance sociale comme sur la feuille de salaire ; diversifier les voies d'accès ; construire des formations ; lever les freins à l'engagement pour recruter et offrir des carrières aux jeunes, et à tous ceux qui souhaitent se reconverter. C'est d'autant plus nécessaire depuis la crise Covid, qui a mis en lumière ces héros et héroïnes du quotidien.

Avec Elisabeth Borne, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, nous sommes convaincues que cette campagne de sensibilisation et de recrutement aux métiers du grand âge contribuera à mettre en valeur ce secteur. On ne peut se satisfaire, aujourd'hui, qu'un emploi d'aide à domicile sur six soit vacant, malgré les efforts de communication des organisations professionnelles du secteur. Les besoins sont immenses, estimés à près de 350 000 recrutements d'aides-soignants et d'accompagnants éducatifs et sociaux d'ici 2025.

Or, il y a dans ces métiers la force d'une vocation, le goût des autres, de l'utilité économique et sociale, de la proximité dans les territoires. Ces métiers ont du sens tant ils participent à la lutte contre l'isolement de nos aînés pour leur permettre d'être pleinement citoyens, engagés et actifs dans la cité. Les métiers du grand âge et de l'autonomie sont pour vous, près de chez vous, engagez-vous.

**Brigitte Bourguignon**

Ministre déléguée auprès du ministre des Solidarités  
et de la Santé, chargée de l'Autonomie

# RECRUTEMENT DANS LES MÉTIERS DU GRAND ÂGE : UNE URGENCE POUR L'AVENIR

Les métiers du grand âge sont des métiers d'avenir. Ils font partie des secteurs les plus créateurs d'emplois mais les structures spécialisées ne parviennent pas à recruter le personnel nécessaire, par manque d'attractivité et de fidélisation de nouveaux candidats. En 2017, le nombre de diplômés compétents pour accompagner les personnes en perte d'autonomie s'élevait au total à un peu plus de 32 000 personnes<sup>1</sup>. Or, cela ne suffit pas à combler les besoins en personnels. Le déficit d'attractivité des métiers du grand âge est un frein au recrutement des futurs professionnels du secteur.

Par les accords de Ségur et l'agrément de l'avenant 43 de la branche de l'aide à domicile, les métiers du « prendre soin », à l'hôpital, dans les EHPAD (Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes), dans les services d'aide comme de soins à domicile, ont connu une revalorisation sans précédent.

La méconnaissance des métiers du grand âge et leur déficit d'image expliquent en partie le manque d'attractivité. Ce sont pourtant des métiers d'engagement, de l'humain, porteurs de sens et d'une utilité sociale forte. Les formations qui permettent d'accéder à ce secteur demeurent encore trop méconnues du grand public alors qu'elles disposent d'un fort pouvoir d'insertion professionnelle.

Les métiers du grand âge sont des métiers essentiels pour répondre au vieillissement de la population et au souhait de 85 % des Français<sup>2</sup> de vieillir « chez soi ». En effet, d'ici 2025, plus de 1,4 million<sup>1</sup> de personnes en perte d'autonomie auront besoin d'un accompagnement au sein d'une structure adaptée ou à domicile.

## LES MÉTIERS DU GRAND ÂGE EN QUELQUES CHIFFRES\*

**178 000** aides-soignants<sup>3</sup>

**45 300** infirmiers<sup>4</sup>

**34 000** auxiliaires de vie sociale, aides médico-psychologiques et accompagnants éducatifs et sociaux<sup>5</sup>

Pour **1,387 million** de personnes en perte d'autonomie<sup>1</sup>

\* EHPAD (Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) et SSIAD (Services de Soins Infirmiers à Domicile) confondus.

1 Source : Rapport El Khomri - Octobre 2019

2 Source : Ifop, février 2019

3 Source : Estimations DGCS (issues de croisements de données DREES, tableau de bord CNSA)

4 Source : Estimation DGCS (issue de croisements de données DREES 2010, de l'enquête EHPA 2015 et du tableau de bord CNSA)

5 Source : DGCS (issue de données DREES 2015)



Cette campagne de communication répond aux grands enjeux des métiers du grand âge et de l'autonomie :

**1. Changer l'image associée à ces métiers pour faire face à l'urgence des besoins en recrutement et aux enjeux de long terme du secteur :** il s'agit de lier les avantages pratiques à l'exercice de la profession (carte professionnelle, aide à la mobilité, etc.), de tirer profit de la récente refonte de la formation des aides-soignants et des accompagnants éducatifs et sociaux pour une nouvelle attractivité du métier, en organisant la découverte de ces métiers lors de stages précoces au cours de la scolarité dans les établissements et services du grand âge.

**2. Agir en faveur du développement des formations professionnelles :** les assouplissements nationaux des règles sur la formation en apprentissage réalisés en 2021, notamment pour le secteur du grand âge et de l'autonomie, faciliteront l'accès à ces métiers en répondant à l'urgence de la situation. Par ailleurs, la diversification des voies d'accès aux diplômes, l'augmentation des capacités de l'appareil de formation et la révision des diplômes pour favoriser les parcours et la polyvalence établissement-domicile seront réalisées à la rentrée 2021.

**3. Améliorer la qualité de vie au travail et lutter contre la sinistralité :** de nombreux travaux sont en cours pour améliorer les conditions de travail et promouvoir l'innovation organisationnelle par la formation managériale.

**4. Assurer de meilleures conditions d'emploi et de rémunération des professionnels du grand âge :** ces métiers porteurs de sens sont les métiers de demain. Ils ont déjà été revalorisés, à la hauteur de l'implication de ceux qui les exercent.

Outre le fait de soutenir 350 000 recrutements d'ici 2025, la campagne de communication pour les métiers du grand âge a l'ambition d'apporter des réponses aux salariés du secteur et instaurer ainsi une dynamique positive. L'enjeu est d'améliorer la qualité de vie au travail des professionnels ainsi que la qualité de service auprès des personnes en perte d'autonomie. L'objectif est de renforcer l'attractivité des métiers du grand âge pour sécuriser les recrutements de façon quantitative et qualitative et pour répondre aux besoins actuels en anticipant la transition démographique. Le souhait quasi-unanime de vieillir le plus longtemps possible « chez soi » nécessite un accompagnement et des soins adaptés et de qualité.

“ Evan, étudiant.

“ Il faut d'abord regarder les personnes âgées, leur parler, proposer de les aider car on les oublie trop souvent. Il faut passer au-dessus de nos peurs pour retisser ce lien entre les personnes âgées et nous. ”

“ Manon, lycéenne.

“ Les aides à domicile méritent d'être reconnues. En tant que petite-fille, j'ai pu observer leur dévouement et leur engagement dans les soins apportés chaque jour. C'est grâce à elles que ma grand-mère a pu rester chez elle, profiter de son jardin et de ses livres, sans changer ses habitudes. ”

“ Bérangère, chargée de mission pour l'association Ensemble 2 générations.

“ En renouant avec les générations plus jeunes, les aînés n'ont plus le sentiment de peser sur la société. Ils ont un vrai rôle d'utilité sociale. En aidant les jeunes à se loger dans de bonnes conditions par exemple, et réussir leurs études, ils redécouvrent la joie de transmettre, se sentent valorisés et reconnus. ”

“ Laura, chef de produit.

“ Les personnes âgées sont précieuses pour nos sociétés : elles pourraient davantage transmettre leur vécu aux générations plus jeunes. Nous avons beaucoup à apprendre de leur part. ”

# UNE CAMPAGNE POUR PORTER UN NOUVEAU REGARD SUR LES MÉTIERS DU GRAND ÂGE

**AFIN DE SENSIBILISER MASSIVEMENT SUR L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS DU GRAND ÂGE ET SUSCITER DES VOCATIONS, UNE NOUVELLE CAMPAGNE DE COMMUNICATION MÉDIA, PORTÉE PAR LE MINISTÈRE CHARGÉ DE L'AUTONOMIE, SERA DÉPLOYÉE DU 6 AU 27 SEPTEMBRE 2021, EN 100 % DIGITAL.**



Les deux films, appelés *Le Bus* et *La Cuisine*, mettent en avant l'une des qualités essentielles nécessaires pour travailler dans le secteur du grand âge : l'empathie, et la gratification humaine qui en découle, c'est-à-dire redonner le sourire à quelqu'un.

Avec ces mises en scène du quotidien et la signature de la campagne : « Métiers du grand âge, et si c'était fait pour vous ? », ces films ont pour objectif d'interpeller les personnes qui n'envisagent pas les métiers du grand âge pour leur orientation professionnelle, que ce soit pour des raisons rationnelles (rémunération, pénibilité, valorisation du travail), ou émotionnelles (« ce n'est pas fait pour moi », « je n'y arriverai pas », « on n'a pas besoin de moi », etc.). Les histoires racontées montrent d'autres réalités, beaucoup plus positives et valorisantes, du métier. La quête de sens y est bien présente pour inviter le plus possible à s'engager vers les métiers du grand âge.

**Cette campagne s'adresse en priorité aux jeunes de 15 à 24 ans en recherche de formation et aux demandeurs d'emploi, qualifiés ou en reconversion, de 25 à 49 ans. Elle sera diffusée sur les médias les plus consommés par ces cibles, avec un socle de plateformes de vidéos comme YouTube, de réseaux sociaux comme Facebook/Instagram, et des plateformes de catch-up TV comme MYTF1, France.tv, 6play, etc.**

Un kit de communication contenant des visuels pour les réseaux sociaux, un dépliant et une affichette sera transmis aux partenaires de la campagne.

Outre ses objectifs de recrutement, cette campagne contribue à redonner un sentiment de fierté aux personnes déjà engagées dans les métiers du grand âge.

À partir du 6 septembre, une rubrique dédiée aux métiers du grand âge sera disponible sur le site web du ministère des Solidarités et de la Santé : [solidarites.sante.gouv.fr/metiers-grand-age](https://solidarites.sante.gouv.fr/metiers-grand-age).

Tout au long de de la campagne, les personnes intéressées par le secteur du grand âge pourront obtenir davantage d'informations sur les formations, les métiers et les prises en charge possibles en appelant le

**0 801 010 808**

Service & appel  
gratuits

du lundi au vendredi de 8h à 17h et en se rendant sur le site [solidarites.sante.gouv.fr/metiers-grand-age](https://solidarites.sante.gouv.fr/metiers-grand-age).



## LES MÉTIERS DU GRAND ÂGE : QUELS SONT-ILS ?

---

Mal connus et peu considérés, **les métiers du grand âge offrent pourtant de nombreuses opportunités, notamment pour toutes les personnes qui souhaitent s'engager dans un métier porteur de sens, au cœur du lien intergénérationnel.** Nos aînés souhaitent aujourd'hui prendre une part active dans la vie citoyenne et doivent s'adapter aux nouvelles technologies. Les métiers du grand âge c'est aussi cela : développer ce lien entre les personnes âgées et la société civile et lutter ainsi contre l'isolement et l'exclusion de la vie sociale.

Ces métiers sont encore trop mal identifiés par le grand public, ainsi que les formations qui permettent d'y accéder. Professions médicales, paramédicales, d'accompagnement ou d'assistance, mais aussi de services support, comme l'hôtellerie-restauration, les métiers du grand âge sont pluriels et peuvent convenir à différents profils comme des jeunes en recherche de formation ou d'emploi ou bien à des personnes en reconversion professionnelle. Choisir un de ces métiers, c'est être au cœur de l'humain, se sentir utile socialement et contribuer à retisser le lien intergénérationnel. Découvrez ici quelques-uns des nombreux métiers du secteur.

# Aide-Soignant (AS)

---



**L'AS mène des missions de soins et d'accompagnement de la vie quotidienne.**

Ils sont près de 155 000 agents et salariés en EHPAD (Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) et environ 23 000 agents et salariés en SSIAD (Services de Soins Infirmiers à Domicile).<sup>6</sup>

En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant accompagne et réalise des soins essentiels de la vie quotidienne, adaptés à l'évolution de l'état clinique et visant à identifier les situations à risque. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de la personne et prend en compte la dimension relationnelle des soins. Il est là pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne.

## Les missions quotidiennes de l'aide-soignant :

- accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie,
- collaborer au projet de soins personnalisés dans son champ de compétences,
- contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel.

L'aide-soignant intervient dans les services de soins ou réseaux de soins des structures sanitaires, médico-sociales ou sociales, notamment dans le cadre d'hospitalisations ou d'hébergements en structure. Il intervient aussi à domicile.

## Les compétences à mobiliser pour exercer le métier :

- évaluer l'état clinique et mettre en œuvre les soins adaptés à l'accompagnement de la personne et de son entourage en collaboration avec des professionnels de santé,
- entretenir l'environnement direct de la personne et les matériels liés aux activités tenant compte du lieu et des situations d'intervention,
- travailler en équipe pluriprofessionnelle et traiter les informations liées aux activités de soins, à la qualité et à la gestion des risques.

## Comment devenir aide-soignant ?<sup>7</sup>

Le diplôme d'État d'aide-soignant se prépare en 10 mois grâce à une formation payante, ouverte aux personnes de 17 ans minimum. Il n'y a pas de conditions de diplôme pour y accéder. La formation se fait par alternance entre des cours en institut et des stages cliniques. Ce diplôme peut également être obtenu par la validation des acquis de l'expérience.

**Salaires<sup>7</sup> :** environ 1 840 € brut, soit 1 430 € net en début de carrière.

---

<sup>6</sup> Source : Estimations DGCS (issues de croisements de données DREES, tableau de bord CNSA)

<sup>7</sup> Source : DGCS

# Infirmier Diplômé d'État (IDE)

---



**L'IDE mène des missions de soins destinés à maintenir ou restaurer la santé de la personne malade.** On dénombre près de 40 000 infirmiers en EHPAD (Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) et 5 300 en SSIAD (Services de Soins Infirmiers à Domicile).<sup>8</sup> Au sein des SSIAD, outre son rôle de référent de soins, l'infirmier organise et coordonne le travail des équipes soignantes.

L'infirmier prodigue des soins infirmiers soit en application du rôle autonome qui lui est dévolu, soit sur prescription médicale. Parmi les soins qui relèvent du rôle autonome de l'infirmier, on trouve ceux liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie et visant à compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution d'autonomie de la personne. Dans ce cadre, l'infirmier a la compétence pour prendre toute initiative et accomplir tout soin qu'il juge nécessaire.

Il participe à différentes actions, notamment en matière de prévention, d'éducation à la santé et de formation ou d'encadrement.

## Les missions quotidiennes de l'infirmier diplômé d'État :

- mener un raisonnement et une démarche clinique d'infirmier,
- évaluer l'état de santé de la personne âgée et analyser les situations de soins selon une approche holistique,
- identifier, concevoir et conduire des projets de soins personnalisés,
- planifier, organiser, prodiguer et évaluer des soins de nature préventive, curative ou palliative visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé de la personne âgée.

## Les compétences à mobiliser pour exercer le métier :

- évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine des soins infirmiers,
- accompagner la personne âgée dans la réalisation de ses soins quotidiens
- mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique,
- initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs,
- communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins,
- analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle,
- rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques,
- organiser et coordonner des interventions soignantes impliquant les aides-soignants et les accompagnants éducatifs et sociaux.

## Comment devenir infirmier ?<sup>9</sup>

L'obtention du diplôme d'État valant grade licence est obligatoire pour exercer le métier. Les études se déroulent sur 3 ans au sein d'un institut de formation en soins infirmiers (IFSI). Elles se répartissent en enseignements théoriques de 2 100 heures en institut et à l'université et de 2 100 heures d'apprentissage clinique en stage. Depuis 2019, l'inscription aux études d'infirmier se fait *via* la plateforme PARCOURSUP : l'étudiant doit formuler le vœu « formation en soins infirmiers » et des sous-vœux permettant de candidater pour les IFSI de son choix. Les aides-soignants conservent une voie d'accès spécifique au titre de la promotion professionnelle.

**Salaires (après le Ségur de la Santé)<sup>9</sup> :** après 1 an de carrière : 2 026 € net mensuel, en fin de carrière : 3 398 € net mensuel.

---

<sup>8</sup> Source : Estimation DGCS (issue de croisements de données DREES 2010, de l'enquête EHPA 2015 et du tableau de bord CNSA)  
<sup>9</sup> Source : DGOS

# Accompagnant Éducatif et Social (AES)

---



**L'AES mène des missions d'accompagnement de proximité.** Ils sont environ 20 000 agents et salariés en EHPAD (Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) et SSIAD (Services de Soins Infirmiers à Domicile).<sup>10</sup>

Il réalise des interventions sociales au quotidien visant à accompagner les personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie, quelles qu'en soient l'origine ou la nature. Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie, au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie.

En lien avec l'entourage des personnes, il les accompagne, tant dans les actes essentiels de la vie quotidienne, que dans les activités de la vie sociale, scolaire et de loisirs. Il veille à l'acquisition, la préservation ou la restauration de l'autonomie d'enfants, d'adolescents, d'adultes, de personnes vieillissantes, et les accompagne dans leur vie sociale et relationnelle. Ses interventions d'aide et d'accompagnement contribuent donc à l'épanouissement de la personne à son domicile et en établissement.

## Les missions quotidiennes de l'accompagnant éducatif et social :

- identifier le besoin de compensation qui peut exister et situer la personne dans le maintien et/ou le développement de son autonomie,
- repérer les potentialités et favoriser l'autonomie de la personne,
- identifier les risques de la vie quotidienne et donner l'alerte au moment opportun,
- appliquer les principes d'hygiène et de sécurité en fonction du contexte d'intervention,
- soutenir la personne dans son affirmation et son épanouissement,
- accompagner la personne dans sa participation aux activités collectives.

## Les compétences à mobiliser pour exercer le métier :

- accompagner la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne,
- réaliser cet accompagnement dans le respect de la personne et des règles d'hygiène et de sécurité,
- accompagner la personne dans sa vie sociale et relationnelle,
- se positionner dans son contexte d'intervention,
- travailler en équipe pluriprofessionnelle.

## Comment devenir accompagnant éducatif et social ?<sup>11</sup>

Il faut obtenir le diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social qui est une certification de niveau 3 (niveau BEP-CAP). La formation se déroule sur une période de 10 à 24 mois.

L'admission à la formation se fait sur étude d'un dossier de candidature et entretien oral. Les personnes possédant certains diplômes peuvent bénéficier d'un accès prioritaire à la formation.

**Salaires<sup>11</sup> :** environ 1 800 € brut, soit 1 400 € net en début de carrière.

---

<sup>10</sup> Source : DGCS (issue de données DREES 2015)

<sup>11</sup> Source : DGCS

# Auxiliaire de Vie Sociale (AVS)

---



**L'AVS mène des missions d'accompagnement de proximité.** Il réalise des interventions sociales visant à compenser un état de fragilité, de dépendance ou de difficultés liées à l'âge, la maladie, le handicap ou les difficultés sociales. Il favorise ainsi le maintien de la personne au domicile et évite son isolement en mettant en œuvre un accompagnement adapté à la situation de la personne. Il veille à la préservation ou à la restauration de l'autonomie de la personne et l'accompagne dans sa vie sociale et relationnelle.

Il intervient auprès des familles, des enfants, des personnes en difficulté de vie ou en difficulté sociale, des personnes âgées, malades ou handicapées. L'auxiliaire de vie sociale intervient principalement au domicile de la personne. Il peut aussi être amené à intervenir en établissement d'hébergement pour personnes âgées.

## Les missions quotidiennes de l'auxiliaire de vie sociale :

- accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne : alimentation, hygiène, déplacement,
- assurer l'entretien ménager du lieu de vie,
- favoriser les activités et les relations familiales et sociales de la personne,
- veiller au respect des droits et libertés de la personne et de ses choix de vie dans son espace privé.

## Les compétences à mobiliser pour exercer le métier :

- adapter son accompagnement en fonction des besoins et capacités de la personne,
- accompagner la personne dans sa vie sociale et relationnelle,
- avoir une communication adaptée avec la personne et son entourage,
- se positionner en tant que travailleur social et identifier son cadre d'intervention,
- travailler en équipe pluriprofessionnelle.

## Comment devenir auxiliaire de vie sociale ?<sup>12</sup>

Il faut obtenir le diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social. En 2016, le diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social s'est substitué au diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale. Cependant, d'autres diplômes peuvent également permettre d'exercer ce métier.

- Après la 3<sup>ème</sup>**
- CAP assistant technique en milieu familial et collectif
  - CAP agricole services aux personnes et vente en espace rural
  - Mention complémentaire (MC) Aide à domicile
  - Titre professionnel d'assistant de vie aux familles

- Niveau bac**
- Bac pro services aux personnes et aux territoires
  - Bac pro accompagnement, soins et services à la personne

**Salaires<sup>12</sup>** : environ 1 800 € brut, soit 1 400 € net en début de carrière.

---

<sup>12</sup> Source : DGCS

# Aide Médico-Psychologique (AMP)



**L'AMP mène des missions d'accompagnement de proximité.** Il réalise des activités d'aide dans la vie quotidienne auprès de personnes en situation de handicap ou dépendantes, quel que soit leur âge, la nature et l'origine du besoin d'aide. Il propose et met en place des activités sociales et d'éveil pour maintenir le lien social des personnes dont il s'occupe. L'AMP intervient au sein d'équipes pluriprofessionnelles. Selon les situations, il peut travailler sous la responsabilité d'un travailleur social ou d'un professionnel paramédical. Il peut intervenir auprès de structures sociales ou médico-sociales mais aussi à domicile au sein de services de soins infirmiers et de services polyvalents d'aide à domicile.

## Les missions quotidiennes de l'aide médico-psychologique :

- accompagner les personnes tant dans les actes essentiels de la vie quotidienne que dans les activités de vie sociale et de loisirs,
- établir une relation attentive et sécurisante pour prévenir et rompre l'isolement des personnes et essayer d'appréhender leurs besoins et leurs attentes,
- aider dans les gestes de la vie quotidienne, notamment dans l'alimentation, l'élimination, l'hygiène et le déplacement,
- participer au bien-être physique et psychologique de la personne,
- prévenir la rupture et contribuer à la réactivation du lien social par la lutte contre l'isolement et le maintien des acquis avec la stimulation des potentialités.

## Les compétences à mobiliser pour exercer le métier :

- adapter son accompagnement en fonction de ses besoins et capacités,
- accompagner la personne dans sa vie sociale et relationnelle,
- avoir une communication adaptée avec la personne et son entourage,
- se positionner en tant que travailleur social et identifier son cadre d'intervention,
- travailler en équipe pluriprofessionnelle.

## Comment devenir aide médico-psychologique ?<sup>13</sup>

Il faut obtenir le diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social. En 2016, le diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social s'est substitué au diplôme d'État d'aide médico-psychologique.

**Salaires<sup>13</sup>** : environ 1 800 € brut, soit 1 400 € net en début de carrière.

<sup>13</sup> Source : DGCS

## POUR EN SAVOIR PLUS

Tout au long de la campagne, les personnes qui souhaitent s'informer ou se former aux métiers du grand âge pourront appeler **0 801 010 808**  du lundi au vendredi de 8h à 17h et se rendre sur le site web du ministère, rubrique « Métiers du grand âge » : [solidarites-sante.gouv.fr/metiers-grand-age](https://solidarites-sante.gouv.fr/metiers-grand-age).



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Ministère chargé de l'Autonomie  
Cabinet de Brigitte BOURGUIGNON  
01.40.56.63.74**

[sec.presse.autonomie@sante.gouv.fr](mailto:sec.presse.autonomie@sante.gouv.fr)

Édition : Ministère chargé de l'Autonomie – Maquette : Dicom des Ministères sociaux / Mullenlowe – Septembre 2021  
Crédits photos : Shutterstock